

Bulletin d'inscription

Formation **Gestion du temps et des priorités**

Lieu **Abbaye des Prémontrés**

Date choisie

Le stagiaire

Civilité Mme - Mlle - M.

Nom

Prénom

Fonction exercée

Téléphone

Email

Adresse

Code postal

Ville

La collectivité

Type Mairie - Communauté de Commune

Conseil Régional - Conseil Départemental

Intitulé

Adresse

Code postal

Ville

Responsable

Téléphone

Email

Nombre d'habitants

Signature de l' élu

Signature et cachet de la collectivité

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

- > **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
- > **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
- > **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 habitants
- > **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
- > **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
- > **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.

Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.

Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.

L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

Formation

Gestion du temps et des priorités

Objectif

- Prendre conscience de **sa relation au temps** pour effectuer des changements durables.
- **Anticiper et planifier ses activités** en se centrant sur l'essentiel.
- Etre disponible vis-à-vis de ses interlocuteurs tout en maîtrisant mieux l'**utilisation de son temps**.
- Optimiser ses communications pour des **relations efficaces et conviviales**.

Programme

- Définir ses priorités
- Planifier ses priorités
- Les voleurs de temps
- Gérer les imprévus
- Développer sa capacité à dire 'non'
- Mieux se connaître dans son rapport au temps

*Vous serez également intéressé par cette formation **s'affirmer pour déjouer les conflits** (<https://www.ensapformation.com/formation/saffirmer-pour-dejouer-les-conflits-27/>)*

Lieu / Abbaye des Prémontrés

L'Abbaye des Prémontrés est un lieu idéal de formation. Son environnement unique et ses grandes salles lumineuses, à l'écart du tumulte de la ville, en font un lieu de travail privilégié et apprécié.

Pont-à-Mousson est situé en plein centre de l'Europe, au cœur de la Lorraine, à 30 mn de Metz et Nancy, 15 mn de l'aéroport régional Metz-Nancy-Lorraine et de la gare d'interconnexion Lorraine-TGV.

Les déjeuners seront servis au restaurant de l'Abbaye des Prémontrés ou dans un restaurant proche.

Nous pouvons aussi organiser cette formation dans vos locaux. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. contact@ensapformation.com

📍 9 Rue Saint-Martin - 54700 Pont-à-Mousson

☎ 03 83 81 10 32